

Direction des Etudes, de la Formation et de l'Innovation Pédagogique
Pôle Scolarité Générale

DEMANDE D'EXONERATION DES DROITS D'INSCRIPTION
(liste des formations concernées par cette procédure ci-dessous)

Les droits d'inscriptions à l'université sont obligatoires pour toute inscription. Néanmoins une exonération peut être accordée aux étudiants qui en font la demande en raison de leur situation personnelle et/ou sociale.

Cette procédure de demande d'exonération des droits d'inscription est réservée aux étudiants non boursiers inscrits dans une des formations ci-dessous qui rencontrent des difficultés :

- Diplôme National en formation initiale (FI)
- Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaire A et B (DAEU)
- Diplôme d'université (DU) en formation initiale appartenant à la liste ci-dessous des DU en formation initiale dont les inscrits sont considérés comme relevant de la formation initiale :

DU FI : les inscrits sont considérés comme relevant de la Formation Initiale et ont un statut FI	Intitulé de la formation
AGIR (Sciences)	PAREO (Passeport pour réussir et s'orienter)
AGIR (Sciences)	AGIR PRO
IUT de Paris Rives de Seine (SH)	DU FLAVIC (Français Langue Vivante et Culture)
SDV (Sciences)	DU Magistère européen de génétique
Physique (Sciences)	DU Magistère de Physique
Pôle FTLV	DU B - Préparation à l'entrée dans les licences scientifiques
Pôle FTLV (SEE)	DU Formation aux Humanités, Lettres et Sciences Humaines
Faculté Droit et d'Economie Gestion	Préparation IEJ à l'examen d'entrée au CRFPA (uniquement pour le public inscrit en tant qu'étudiant sous le régime de la formation initiale)

L'exonération des droits d'inscription n'est pas de droit et est soumise à la décision de la Commission d'exonération-annulation-remboursement qui se tient deux fois par an.

La commission considérait notamment :

- Les ressources financières de l'étudiants et de sa famille ;
- La réussite pédagogique (résultats scolaires et/ou universitaires) ;
- La situation familiale de l'étudiant ;
- Les circonstances exceptionnelles ou particulières.

Motif de votre demande d'exonération pour l'année universitaire 2024-2025

- Situation sociale
- Travailleur privé d'emploi
- Boursier non renouvelé (joindre l'avis du CROUS rejetant votre demande de bourse pour l'année en cours)
- Raisons de santé
- Pupille de la nation
- Réfugié
- Autre motif (précisez) : _____

Lettre motivant votre demande

(sans motivation détaillée de votre demande, la commission ne pourra statuer sur votre dossier)

Je soussigné(e)
communiquées.

atteste de l'exactitude des informations

Fait à

le,

Signature de l'étudiant

PROCURATION POUR LE REMBOURSEMENT (si la demande de remboursement n'est pas effectuée sur le compte de l'étudiant)

Je soussigné(e) [NOM-PRENOM de l'étudiant]

demande

le remboursement de l'inscription administrative sur le compte de :

- NOM DU TITULAIRE DU COMPTE :

- Numéro de compte :

- Nom de la banque ou autre organisme :

Date et signature de l'étudiant